



Cotonou, le **14 JAN 2019**

N° **0034** /MEF/DC/SGM/DGI

COMMUNIQUE RADIO ET TELEDIFFUSE

Dans le cadre de l'obtention du quitus fiscal pour les élections législatives du 28 avril 2019, le Directeur Général des Impôts invite tous les potentiels candidats ne disposant pas encore d'un Identifiant Fiscal Unique (IFU) à s'immatriculer directement en ligne, pendant la période du 16 au 31 janvier 2019, à l'adresse ifu.impots.bj.

Les pièces à annexer à la demande en ligne sont les suivantes :

- une copie de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité ;
- une copie de l'acte de naissance ;
- une attestation de résidence ;
- une photo d'identité ;
- un formulaire à remplir, disponible en ligne.

Les candidats disposant déjà d'un numéro IFU, sont invités à compléter en ligne, à l'adresse indiquée supra, leur numéro de téléphone et leur adresse électronique valides.

Le Directeur Général des Impôts compte sur la bonne compréhension de tous.



Nicolas YENOUSSE

